



Habitation et taxes

Par Ludo06500

Bonjour

Je souhaiterais vendre mon appartement qui est mon habitation principale à Menton pour acheter une maison à Lorgues dans le Var qui sera ma résidence principale.

Mon épouse qui va être à la retraite va y habiter à plein temps

De mon côté je vais continuer à travailler encore quelques années et je dois louer un appartement sur Menton

Ma question est de savoir si je dois payer des taxes d'habitation en plus de la taxe foncière, bien évidemment

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

La résidence principale du foyer est fixée par les impôts comme suit :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F752>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F752[/url]

Si vous êtes marié ou pacsé, chacun de vous peut avoir sa résidence principale, sous de strictes conditions.

Il faut donc bien vérifier si vous respectez ces conditions pour échapper à la taxe pour résidence secondaire.